



Reporting intégré : une vision élargie de la création de valeur

COMPLET

Le rapport de gestion ne permet pas toujours à l'investisseur d'avoir une vision complète de la stratégie de l'entreprise ni de comprendre la manière dont elle crée de la valeur à moyen et long terme. Outil d'une communication globale, le reporting intégré est un des moyens de réponse. Il ne juxtapose pas le rapport de développement durable au rapport de gestion, mais **synthétise le business model** en y intégrant les réponses sur les enjeux liés au développement durable et en montrant le lien entre création de valeur financière et extra-financière.

La transposition de la directive sur le reporting non-financier vient compléter l'article 225 de la Loi Grenelle II sur **l'obligation de reporting extra-financier pour les sociétés cotées, les sociétés ayant une activité financière** et les organismes d'assurance.... lesquelles devront communiquer des informations sur leurs politiques ESG, de personnel, de droits de l'homme et de lutte contre la corruption.

Par ailleurs, beaucoup **d'investisseurs et d'émetteurs cherchent à mieux intégrer les performances financières et extra-financières et à offrir une vision plus prospective** de l'entreprise, même si la question du « comment intégrer? » demeure très présente. Une majorité considère que le reporting intégré doit rester une démarche volontaire et on voit émerger l'approche nouvelle d'Integrated Thinking qui ne se limite pas à la seule restitution du « rapport intégré ». Les entreprises déjà engagées dans cette démarche se basent sur différents référentiels, dont celui développé par l'IIRC, pour développer leur propre vision « intégrée » de la création de valeur.

L'objectif de ce séminaire est de dépasser l'idée reçue que le reporting intégré est une contrainte supplémentaire, d'en présenter les enjeux et de cerner les attentes des parties prenantes. Il abordera aussi l'aspect réglementaire afin de mieux comprendre en quoi **la législation est convergente avec la notion d'Integrated Thinking** qui s'inscrit dans une démarche volontaire. Un grand groupe du CAC 40, qui a franchi le pas, exposera les vertus internes de ce dispositif, et un investisseur proposera des pistes d'amélioration pour répondre à son besoin d'aide à la décision d'investissement. Le régulateur, une agence de notation et d'autres parties prenantes (experts comptables notamment) aborderont les aspects de formalisme et d'obligations. Enfin seront exposées les réflexions et positions du groupe de Place sur le reporting extra-financier et le reporting intégré animé par Paris Europlace.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Rappeler le cadre réglementaire de la communication extra-financière
- Mieux appréhender les référentiels, notamment de l'IIRC
- Bénéficier du retour d'expérience de mises en place d'un reporting intégré



PROGRAMME

8 h 15 **Accueil Café**

8 h 30 **Introduction générale**

8 h 40 **Position du Groupe de Place sur le reporting intégré et le reporting extra-financier**
Intervenants: Arnaud de BRESSON (Paris EUROPLACE)

8 h 50 **Contexte du marché : Rapport du groupe de travail sur l'information financière**
Intervenants: Michel LÉGER (Institut Messine)

9 h 30 **La position du Trésor**
Intervenants: Emmanuel MONNET (DG Trésor)

9 h 10 **Le cadre réglementaire de l'information financière et non-financière des sociétés cotées**
Intervenants: Maryline DUTREUIL-BOULIGNAC (AMF)

11 h 10 **Le cadre du référentiel IIRC**
Intervenants: Richard HOWITT (IIRC)

10 h 10 **Les besoins des agences de notation extra-financière**
Intervenants: Fouad BENSEDDIK (VigeoEiris)

10 h 30 **Les attentes des investisseurs pour une information synthétique qui aide à la décision**
Intervenants: Edouard DUBOIS (BlackRock Investment Stewardship)

10 h 50 **Pause**

9 h 50 **La position de l'expert-comptable**
Intervenants: Hervé GBEGO (VP Ordre des experts comptables de Paris idf)

11 h 30 **Un projet mobilisateur et fédérateur au sein des entreprises : l'exemple de Danone**
Intervenants: Laura PALMEIRO (Danone)

11 h 50 **La vision d'un directeur financier sur le RI**

12 h 10 **Questions & réponses**

12 h 30 **Conclusion**

12 h 40 **Fin des échanges**